



Conseil économique et social

Distr. limitée
14 juillet 2014
Français
Original : anglais

Pour examen

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2014

9-12 septembre 2014

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Collecte de fonds privés : rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Résumé

On trouvera dans le présent document les résultats financiers obtenus par la Division collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé (CFPP) de l'UNICEF pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le produit total net provenant du secteur privé s'est chiffré à 1,26 milliard de dollars, dont 70 millions produits de la vente des cartes et autres articles de l'UNICEF et 1,19 milliard provenant de la collecte de fonds et d'autres ressources. Après déduction du coût des cartes et autres articles vendus (24 millions de dollars) ainsi que des dépenses du programme CFPP (110 millions), le produit net du programme s'est établi à 1,13 milliard de dollars, soit une hausse de 198 millions (21 %) par rapport à l'objectif global qui avait été fixé à 932 millions et de 227 millions de dollars (25 %) par rapport au produit de 903 millions générés en 2012; ce chiffre comprend 453 millions de dollars pour affectation aux ressources ordinaires – 437 millions de fonds privés, 16 millions produits de la vente des cartes et autres articles de l'UNICEF et 677 millions collectés pour d'autres ressources.

* E/ICEF/2014/14.



Vue d'ensemble des résultats de 2013

1. La Division collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé coordonne toutes les activités de collecte de fonds privés et de vente de l'UNICEF, gère les relations stratégiques avec les comités nationaux pour l'UNICEF, appuie dans les pays industrialisés les activités de plaidoyer relatives aux droits de l'enfant et soutient les partenariats et la collaboration avec le secteur privé.

2. En 2013, le produit total net provenant du secteur privé, résultant des activités de collecte de fonds et de vente des 36 comités nationaux et des 50 bureaux de pays, s'est chiffré à 1,26 milliard de dollars. Après déduction du coût des cartes et autres articles vendus (24 millions de dollars) ainsi que des dépenses du programme CFPP (110 millions), le produit net du programme s'est établi à 1,13 milliard de dollars, soit une hausse de 198 millions de dollars (21 %) par rapport au montant de 932 millions de dollars inscrit dans le budget approuvé.

Tableau 1

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Comités nationaux Fonds privés et autres RO</i>	<i>Autres fonds privés RO</i>	<i>Produit des cartes et autres articles</i>	<i>Produits autres que les cartes Dépenses du programme CFPP</i>	<i>Total RO</i>	<i>Comités nationaux Fonds privés AR</i>	<i>Autres fonds privés AR</i>	<i>Total Fonds privés AR</i>	<i>Total général</i>
Recettes provenant du secteur	503	15	70		588	575	102	677	1 265
Coûts des produits vendus			-24		-24				-24
Dépenses du programme CFPP			-29	-81	-110				-110
Recettes du programme CFPP	503	15	16	-81	453	575	102	677	1 130

Abréviations : RO = ressources ordinaires; AR = autres ressources.

3. Le produit net du programme CFPP (1,13 milliard de dollars) comprend un montant de 453 millions pour affectation aux ressources ordinaires – soit 437 millions de fonds privés et 16 millions produits de la vente des cartes et autres articles de l'UNICEF – et 677 millions collectés auprès du secteur privé pour affectation à d'autres ressources.

4. Le produit total net du programme Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé se répartit comme suit :

Tableau 2

(En millions de dollars des États-Unis)

	2013		2012
	<i>Montants effectifs</i>	<i>Montants budgétisés</i>	<i>Montants effectifs</i>
Collecte de fonds auprès du secteur privé – ressources ordinaires	437,2	412,6	426,6
Vente de cartes et autres articles de l'UNICEF	16,1	7,4	17,5
Total produit net – ressources ordinaires	453,3	420,0	444,1
Collecte de fonds auprès du secteur privé – autres ressources	677,0	512,0	459,0
Montant total du produit net	1 130,3	932,0	903,1

5. Le produit net du programme CFPP a dépassé de 227 millions de dollars celui enregistré en 2012. Cette progression s'explique principalement par le fait que les fonds collectés auprès du secteur privé pour affectation à d'autres ressources ont dépassé de 218 millions de dollars (48 %) le montant de 459 millions collecté l'année précédente. Cette situation tient au fait que des ressources importantes ont été versées par le secteur privé en réponse à la situation d'urgence qui a prévalu aux Philippines.

6. Une augmentation de 9 millions de dollars des ressources ordinaires, passées de 444 millions en 2012 à 453 millions en 2013, explique également l'écart favorable constaté. Cette progression a été contrebalancée par une diminution de 1 million de dollars du produit net de la vente des cartes et autres articles, passé de 17 millions en 2012 à 16 millions en 2013.

Collecte de fonds privés pour affectation aux ressources ordinaires et aux autres ressources

7. En 2013, le produit total collecté auprès du secteur privé (après déduction des dépenses des comités nationaux) s'est chiffré à 1,19 milliard de dollars (514 millions de dollars pour affectation aux ressources ordinaires et 677 millions de dollars pour affectation aux autres ressources), en augmentation 195 millions de dollars (20 %) par rapport aux montants budgétisés de 484 millions de dollars pour les ressources ordinaires et de 512 millions de dollars pour les autres ressources.

8. L'obtention de résultats supérieurs aux prévisions en matière de collecte de fonds pour affectation aux ressources ordinaires s'explique principalement par les bons résultats des donations mensuelles, le nombre des donateurs ayant augmenté de 14,3 %, passant de 3,1 millions à la fin de 2012 à 3,6 millions à la fin de 2013. Ces bons résultats ont été rendus possibles grâce à l'accent que l'UNICEF n'a cessé de placer sur les souscriptions, les investissements dans les programmes de souscriptions et la mise au point de nouvelles formules de souscription, telles que les SMS (textos). Les spécialistes de la collecte des fonds de l'UNICEF ont pu sensiblement accroître le nombre des nouveaux donateurs, tout en s'attachant à retenir les donateurs existants et à augmenter le montant moyen des souscriptions.

9. Comme indiqué plus haut, le montant des fonds collectés pour affectation aux autres ressources a été supérieur aux prévisions, s'établissant à 677 millions de dollars contre un montant de 212 millions inscrit au budget.

Vente de cartes et autres articles de l'UNICEF

10. Au total, le produit net de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF et des ventes de produits sous licence a été sensiblement supérieur aux prévisions, s'établissant à 16 millions de dollars contre un montant de 7 millions inscrit au budget. La baisse du produit brut, qui s'est poursuivie en 2013, a été partiellement contrebalancée par la diminution, par rapport aux prévisions, des dépenses directes liées aux ventes, qui se sont chiffrées à 22 millions de dollars contre un montant de 32 millions inscrit au budget.

11. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF comprend : a) le produit brut de la vente de cartes et autres articles produits par l'UNICEF; b) les donations sur catalogue, qui sont des contributions engendrées par les brochures et les commandes du programme CFPP; c) les droits d'exploitation, y compris sur les ventes de produits sous licence; et d) les produits des comités nationaux, qui sont les recettes tirées de la vente de produits mis au point par eux.

Tableau 3

(En millions de dollars des États-Unis)

	2013 Montant effectif	2013 Montant budgétisé	2012 Montant effectif	Augmentation/diminution			
				2013 écart montant effectif/ montant budgétisé		Écart 2013/2012	
				Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Produit brut – cartes et autres articles	57,1	64,5	69,2	-7,4	-11,5	-12,1	-17,5
Donations sur catalogue	3,1	3,8	3,1	-0,7	-17,2	0,0	1,4
Droits d'exploitation	4,1	7,3	5,3	-3,2	-43,7	-1,2	-22,5
Produits des comités nationaux	5,3	3,1	3,1	2,2	71,2	2,2	71,2
Total	69,6	78,7	80,7	-9,1	-11,6	-11,1	-13,7

12. Le produit brut de la vente des cartes et autres articles a été inférieur de 7 millions de dollars (11,5 %) au montant prévu au budget. Cet écart est le résultat direct de l'arrêt des ventes des produits de l'UNICEF dans 14 pays, suite à la décision de supprimer progressivement la production centralisée et en interne des cartes et autres articles. Ce recul s'inscrit dans la ligne de la tendance à la baisse des ventes de cartes de vœux dans le monde. Le produit des droits d'exploitation, soit 4 millions de dollars, était inférieur de 3 millions aux prévisions budgétaires, tandis que le produit de la vente des produits des comités nationaux a augmenté de 2 millions de dollars (71,2 %) par rapport au montant inscrit au budget. Cette évolution est principalement due au changement du mode de comptabilisation : la vente des produits sous licence, précédemment budgétisée au titre des droits d'exploitation, est désormais comptabilisée au titre des produits des comités nationaux.

13. Par rapport à 2012, le produit brut des ventes de cartes et autres articles a diminué de 11 millions de dollars (14 %), passant de 81 millions en 2012 à 70 millions en 2013. Ce recul s'explique principalement par la baisse de 12 millions de dollars de la vente des cartes et autres articles produits par l'UNICEF, pour les raisons évoquées plus haut, tandis que le produit de la vente des articles des comités nationaux a augmenté, passant de 2 millions à 5 millions de dollars.

Tableau 4

	2013		2012		2013		Entre 2013 et 2012	
	Montant effectif	Pourcentage	Montant budgétisé	Pourcentage	Montant effectif	Pourcentage	Écart montant effectif/ montant budgétisé	Montant effectif
Produit brut	69,6	100	78,7	100	80,7	100	-11,6	-13,8
Dépenses des comités nationaux pour les ventes	15,5	22,3	19,6	24,9	24,0	29,7	-20,9	-35,4
Produit net	54,1	77,7	59,1	75,1	56,7	70,3	-8,5	-4,6
Dépenses directes du programme CFPP liées aux ventes	21,6	31,0	32,0	40,7	23,2	28,7	-32,5	-6,9
Fonds d'investissement – ventes	0,2	0,3	1,3	1,7	0,6	0,7	-84,6	-66,7
Contribution directe des ventes de cartes et autres articles	32,3	46,4	25,8	32,8	32,9	40,8	25,2	1,8

14. Le produit net de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF a été inférieur de 5 millions de dollars (8,5 %) aux prévisions, en raison de l'arrêt des ventes des produits de l'UNICEF dans 14 pays, comme expliqué plus haut. La marge du produit net des comités nationaux a progressé, passant de 70,3 % en 2012 à 77,7 % en 2013 (contre un taux de 75,1 % inscrit au budget). Cette augmentation s'explique par le fait que les comités nationaux qui ont cessé de vendre les cartes et autres articles de l'UNICEF en 2013 avaient déjà engagé des dépenses non renouvelables en 2012, ce qui avait entraîné une diminution de la marge du produit brut pour 2012.

15. L'écart défavorable constaté en ce qui concerne le produit net des ventes de cartes et autres articles a été compensé par les économies de coûts réalisées dans les dépenses directes du programme CFPP, qui ont été inférieures de 10 millions de dollars (-32,5 %) au montant de 32 millions inscrit au budget. La sous-utilisation des crédits s'explique par les facteurs suivants : a) l'écart de 5 millions de dollars (-35 %) constaté dans le coût des marchandises et les frais généraux liés aux stocks du fait de la réduction des cartes et autres articles produits par l'UNICEF; b) l'écart de 4 millions de dollars (-31 %) constaté dans le coût des opérations et de l'appui liés à la commercialisation des cartes et autres articles, dû à la diminution des frais de transport rendue possible grâce à l'élimination des circuits de distribution coûteux, tels que le fret aérien; et c) l'écart de 2 millions de dollars (-38 %) constaté dans les coûts effectifs des supports promotionnels.

Dépenses au titre des fonds d'investissement

16. Pour permettre au programme Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé de mobiliser plus efficacement des ressources par la collecte de fonds auprès du secteur privé et les activités de vente, le Conseil d'administration a approuvé, en 2013, un budget de 37 millions de dollars au titre des dépenses afférentes au fonds d'investissement. L'objectif de cette dotation est d'aider les comités nationaux et les bureaux de pays de l'UNICEF à élargir leur base de collecte de fonds auprès des particuliers et des entreprises, ainsi que de tester et d'évaluer de nouvelles initiatives génératrices de revenus, une attention particulière étant accordée aux projets qui offrent un taux de rentabilité élevé. En 2013, le montant total des dépenses au titre des fonds d'investissement a été de 41 millions de dollars, contre 38 millions en 2012. L'augmentation des dépenses effectives est due à la réaffectation aux fonds d'investissement d'une partie des économies de coûts réalisées dans la vente des cartes et autres articles (voir par. 15 ci-dessus); l'objectif était de tirer parti des possibilités offertes par les réponses à la situation d'urgence des Philippines. Les investissements ont concerné 93 activités dans 43 pays, tandis qu'en 2012 ils avaient ciblé 119 activités dans 44 pays. En 2013, les investissements devraient rapporter plus de 4 dollars par dollar investi, soit 157 millions de dollars en produit brut sur les trois prochaines années. Dans le cadre des dépenses réalisées au titre des fonds d'investissement, un montant de 41 millions de dollars a été affecté à des programmes d'expansion des activités d'appel de fonds, plus de 94 % de ce montant étant alloués à des programmes visant à élargir la base des souscripteurs. Ces programmes portaient notamment sur la diffusion de campagnes publicitaires à la télévision, le recrutement de donateurs individuels et le marketing téléphonique.

Dépenses indirectes

17. Les dépenses indirectes du programme Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé se sont chiffrées à 52 millions de dollars en 2013, soit 8 millions de dollars (13 %) de moins que le budget approuvé de 60 millions et 4 millions de dollars (9 %) de plus que les dépenses de 48 millions enregistrées en 2012. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) la sous-utilisation d'un montant de 6 millions de dollars alloué aux postes du siège du programme CFPP, due à l'écart entre les coûts standard et les coûts effectifs, et les nombreux postes laissés vacants dans l'attente du réajustement des fonctions et de la structure du programme ainsi que de la détermination des postes et des compétences requis pour l'obtention des résultats escomptés dans le Plan Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé; b) la sous-utilisation d'un montant de 1 million de dollars alloué aux centres d'appui régionaux, due principalement à la non-utilisation des crédits alloués aux postes; et c) l'écart favorable de 1 million de dollars alloués aux créances douteuses, dû à la régularisation, en 2013, de montants pour lesquels une provision pour dépréciation avait été constituée en 2012

Autres produits du programme CFPP

18. Les autres produit du programme Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé provenant des opérations financières, des intérêts bancaires et des

autres produits des comités nationaux ont été inférieurs aux prévisions (4 millions de dollars contre un montant budgétisé de 9 millions) en raison de la pression qui a continué de peser sur les taux d'intérêt dans la plupart des pays européens.

Pertes de change

19. En 2012, la collecte de fonds privés a essuyé des pertes de change de 1 million de dollars lors de la liquidation de créances au titre d'exercices antérieurs (en 2012, les pertes de change s'étaient chiffrées à 2 millions). Ces pertes étaient essentiellement imputables à l'appréciation des monnaies par rapport au dollar des États-Unis à la date des transferts de fonds à l'UNICEF, par rapport aux taux de change en vigueur à la fin de l'année où les produits ont été pris en compte.

Base de l'établissement du rapport financier du programme Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé

20. Tous les produits ont été comptabilisés en droits constatés.

État des recettes et des dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)

	2013 montant effectif				2013 budget approuvé				2012 montant effectif				Écart						
	Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO	Total RO	Finan- cement privé CF-AR	Total général 2013 Cartes et autres montant effectif	Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO	Total RO	Finan- cement privé CF-AR	Total général 2013 budget approuvé	Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO	Total RO	Finan- cement privé CF-AR	Total général 2012 montant effectif	Montant effectif 2013/ budget approuvé 2013		Montant effectif 2013/ montant effectif 2012	
																Montant	Pourcen- tage	Montant	Pourcen- tage
Recettes d'exploitation																			
Produit brut	69,6					78,7				80,7									
Dépenses des comités nationaux	15,5					19,6				24,0									
Produit brut	54,1	514,1	568,2	677,0	1 245,2	59,1	483,9	543,0	512,0	1 055,0	56,7	494,6	551,3	459,0	1 010,3	190,2	18	234,9	23
Dépenses directes																			
Coût des marchandises et frais généraux liés aux stocks	8,4	-	8,4		8,4	13,0		13,0		13,0	7,6	-	7,6		7,6	(4,6)	-35	0,8	11
Opérations et appui	9,1	0,5	9,6		9,6	13,2	0,6	13,8		13,8	9,5	0,5	10,0		10,0	(4,2)	-30	(0,4)	-4
Supports promotionnels	2,6	-	2,6		2,6	4,2		4,2		4,2	4,5	-	4,5		4,5	(1,6)	-38	(1,9)	-42
Dépenses des bureaux de pays	1,5	2,4	3,9		3,9	1,6	2,5	4,1		4,1	1,6	1,8	3,4		3,4	(0,2)	-5	0,5	15
Dépenses directes totales	21,6	2,9	24,5	-	24,5	32,0	3,1	35,1	-	35,1	23,2	2,3	25,5	-	25,5	(10,6)	-30	(1,0)	-4
Fonds d'investissement	0,2	41,0	41,2		41,2	1,3	36,1	37,4		37,4	0,6	37,8	38,4		38,4	3,8	10	2,8	7
Contributions directe des opérations	32,3	470,2	502,5	677,0	1 179,5	25,8	444,7	470,5	512,0	982,5	32,9	454,5	487,4	459,0	946,4			233,1	25
Dépenses indirectes																			
Bureau du Directeur, communication, responsabilité sociale d'entreprise	0,5	5,9	6,4		6,4	0,5	6,5	7,0		7,0	0,6	5,6	6,2		6,2	(0,6)	-9	0,2	3
Finance et administration	7,4	7,9	15,3		15,3	7,7	8,9	16,6		16,6	7,4	8,4	15,8		15,8	(1,3)	-8	(0,5)	-3
Marketing et collecte de fonds	5,8	16,0	21,8		21,8	8,3	16,2	24,5		24,5	5,8	13,9	19,7		19,7	(2,7)	-11	2,1	11
Relations avec les comités nationaux	1,3	5,1	6,4		6,4	1,9	6,5	8,4		8,4	1,5	4,8	6,3		6,3	(2,0)	-24	0,1	2
Centres d'appui régionaux	-	2,1	2,1		2,1	0,5	2,4	2,9		2,9	0,2	1,3	1,5		1,5	(0,8)	-28	0,6	40

	2013 montant effectif				2013 budget approuvé				2012 montant effectif				Écart									
	Finan- cement privé CF-RO		Total RO	Finan- cement privé CF-AR	Total général 2013 Cartes et autres montant effectif		Finan- cement privé CF-RO		Total RO	Finan- cement privé CF-AR	Total général 2013 Cartes et autres budget approuvé		Finan- cement privé CF-RO		Total RO	Finan- cement privé CF-AR	Total général 2012 montant effectif		Montant effectif 2013/ budget approuvé 2013		Montant effectif 2013/ montant effectif 2012	
	Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO			Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO	Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO			Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO	Cartes et autres articles	Finan- cement privé CF-RO			Montant	Pourcen- tage	Montant	Pourcen- tage		
Créances véreuses	(0,1)	-	(0,1)		(0,1)	0,5		0,5		0,5	(1,9)		-	(1,9)		(1,9)	(0,6)	-118	1,8	-95		
Dépenses indirectes totales	15,0	37,0	51,9	-	51,9	19,4	40,5	59,9	-	59,9	13,6	34,0	47,6	-	47,6	(8,0)	-13	4,3	9			
Recettes avant postes hors exploitation	17,4	433,2	450,6	677,0	1.127,6	6,4	404,2	410,6	512,0	922,6	19,3	420,5	439,8	459,0	898,8	205,0	22	228,8	25			
Postes hors exploitation																						
Autres produits	-	4,0	4,0		4,0	1,0	8,4	9,4		9,4	0,6	6,1	6,7		6,7	(5,4)	-57	(2,7)	-40			
Gains (pertes) de change	(1,3)	-	(1,3)		(1,3)					-	(2,4)	-	(2,4)		(2,4)	(1,3)						
Produits après postes hors exploitation	16,1	437,2	453,3	677,0	1 130,3	7,4	412,6	420,0	512,0	932,0	17,5	426,6	444,1	459,0	903,1	198,3	21	227,2	25			

Abréviations : CF = collecte de fonds; RO = ressources ordinaires; AR = autres ressources.